



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

13 rue Ballu - 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

adresse de courriel : info@cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 27 juin 2022 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **VILLENEUVE D'ASCQ (59)** à :

ALLARD Louise [avec les félicitations du jury]
BEAUSSART Romane [avec les félicitations du jury]
BOUILLEZ Alexandra [avec les félicitations du jury]
DELEMAR épouse DOMARE Estelle
DO SUL FERREIRA Chloé
MAAZI Sabrina
MONIER Pauline [avec les félicitations du jury]
PALAZZO Emanuel
ROSSEEL Soizick [avec les félicitations du jury]
THIRION Solène
TURLURE épouse SENECHAL Marion
VANDEVYVER Mégane [avec les félicitations du jury]
VASSEUR Marjorie [avec les félicitations du jury]
WEYENBERGH Anne-Laure

Fait à Paris, le 27 juin 2022
le président du jury,




Christelle DEGRELLE

Décision à titre purement informatif.

*Seul le diplôme signé par le président du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.
Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles*